



Comment revenir après avoir perdu ses papiers ...

Par **harvey**, le **28/09/2011** à **15:13**

Bonjour, rn J'ai ma copine qui a une carte de séjour valable jusqu'au 24.12.2012 elle avait fait une année d'études (2010-2011) a obtenue son BEP CSS et était retenue pour l'année 2011-2012 pour reprendre ses cours à la rentrée du 18.08.2011. rn Mais pendant les vacances sa mère l'a demandé de l'accompagner à Madagascar . 1 Mois après elle est revenue seule prétextant qu'elle avait égaré ses papiers et qu'elle allait faire le nécessaire ici (Réunion) pour la faire revenir dans l'île . rn Mais depuis il parait qu'elle est aux Comores . Entre temps sa mère l'a fait radier de l'école et ne veut plus qu'elle revienne ici et tout ça contre son gré . rn Quelles sont les démarches à faire afin qu'elle puisse revenir ? C'est tout de même inquiétant car elle avait une vie ici . rn Est-ce que la maman qui réside à la Réunion à le droit de faire appliquer à sa fille de 21 ans les lois ou coutumes de la Grande Comores ? rn Je vous remercie d'avance pour vos réponses ...

Par **amajuris**, le **28/09/2011** à **15:44**

Comment revenir après avoir perdu ses papiers ...rn rn le titre n'a rien à voir avec votre problème ?rn rn cdt

Par **mimi493**, le **28/09/2011** à **16:15**

Est-elle majeure selon sa loi personnelle ? rn Si oui, elle prend un billet d'avion puisqu'elle a sa

Par **harvey**, le **29/09/2011** à **05:04**

Elle est majeure en France mais je crois pas que c'est pareil là-bas . Elle a perdu tout ses papiers (passeport, carte de séjour et même sa carte vitale) enfin je crois plutôt que sa mère détient ses papiers pour qu'elle ne puisse plus revenir ... Je précise aussi qu'elle n'habite plus chez sa mère et qu'une attestation d'hébergement le prouve ...